

Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale du 19 juin 2021 en visio-conférence

Les délibérations des commissions se font sous réserve de leur validation par le CDN et ne seront rendues exécutoires qu'après celle-ci.

Diffusion (PV + annexes) : Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information (PV sans annexe) : autres membres du CDN, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

Auvergne-Rhône-Alpes : Anne-Solange DESSERTINE (secrétaire de la CTN).
Bourgogne-Franche-Comté : Joël ABISSE.
Bretagne Pays de la Loire : Anne CORBE.
Centre-Val de Loire : Christian JOLIVET.
Corse : Arnaud ZARAGOZA.
Grand Est : Laurent MARCOUX (1^{er} Vice-Président de la CTN).
Hauts-de-France : Jacques BASSO (Chargé des finances de la CTN).
Île-de-France : Christian SAVARY.
Martinique-Guyane : Georges ORTOLÉ.
Normandie : Adrian DAVID.
Nouvelle-Aquitaine : Marc DAMESTOY.
Nouvelle-Calédonie et Guadeloupe : Jean-Pierre VIGNOCCHI.
Occitanie : Jean-Pierre MONTSÉNY (Référént recycleurs).
Polynésie française : Pascal LE COINTRE.
Réunion : Éric CRAMBES.
Sud : Alain BEAUTE.

Sont également présents :

Philippe MARTINOD (2^e Vice-Président de la CTN).
Patrick LAMERAT (3^e Vice-Président de la CTN).
Pascal CHAUVIERE (Référént Handisub).
François PAULHAC (Référént secourisme).
Hervé CORDIER (Délégué du Collège des IN).

Absents et excusés :

Georges COPPOLA (Référént TIV).
Jérôme HLADKY (Référént plongée jeunes).

La réunion est animée par Grégory POIRIER, Président de la CTN

1.- Présentation de la nouvelle équipe CTN (Grégory POIRIER)

- On aurait préféré se réunir en présentiel mais les conditions sanitaires en ont décidé autrement.
- Tour de table et présentation des présidents de CTR.
- Les référents n'ont pas changé sauf pour le TIV, pour des raisons d'incompatibilité de point de vue avec la CTN. Le CDN a confirmé que le TIV était bien sous l'égide de la CTN et a entériné la nomination de Georges COPPOLA en tant que nouveau Référent National TIV.

2.- Retours du CDN du 12 Juin 2021 (Grégory Poirier)

- Validation des 5 candidatures INS proposées : Hervé Becquet (CVL), Laurent Carducci (Sud), Laurent Cauchoix (Normandie), Stéphane Laroche (Nouvelle-Aquitaine) et Franck Pécoil (AURA).
- Ouverture d'un poste INS en Guadeloupe. À Hervé Cordier d'organiser rapidement l'élection en visioconférence, et le vote par voie électronique.
- Les nouveaux référentiels RIFAP/ANTEOR et Handisub ont été validés par le CDN.

3.- Retour sur le budget prévisionnel de la CTN 2021/2022 présenté au CDN le 19 juin 2021 (Jacques Basso)

- Grégory Poirier et Jacques Basso confirment la volonté du CDN de soutenir les actions de la CTN.
- Le principe d'une session MF2 supplémentaire à Niolon en octobre 2021 pour compenser l'annulation de celle du mois de mai est accepté.
- Jacques.Basso précise que la CTN disposera d'une enveloppe pour le développement de sa communication.
- Les frais de représentation de la CTN au salon de la plongée seront pris en charge directement par le CDN.
- Pour des raisons d'économie, le CDN demande que la CTN réalise une réunion en visioconférence et deux réunions en présentiel cette année.
- L'enveloppe dédiée aux nouveaux MF1 doit faire l'objet d'une réflexion avec pour but d'encourager la féminisation et le rajeunissement. La CTN débat :
 - Patrick Lamérat propose l'examen des dossiers au cas par cas.
 - *Hervé Cordier propose que chaque lauréat réalise une vidéo.*
 - Laurent Marcoux propose de privilégier les stagiaires en difficultés financières.

Il est décidé à l'unanimité de travailler sur les critères et de mettre en place un groupe de travail.

4.- Participation aux déplacements des IN d'Outre-Mer sur les stages et examen MF2 en métropole (Laurent Marcoux)

- Pour répondre à notre profession de foi et réduire les inégalités sur les charges qui pèsent sur les Comités Régionaux et les IN d'outre-mer, la CTN demande au CDN de pouvoir prendre en charge les billets d'avion des IN qui viennent participer aux stages MF2 de métropole dans le cadre de leurs obligations.
- Le CDN accorde le financement d'1/3 du prix des billets pour les IN venant en métropole. Grégory Poirier explique que toutes les commissions vont bénéficier de la même prise en charge.
- Il faudra également repenser le mode de prise en charge des IN de métropole qui se déplacent pour les stages et examens réalisés en outre-mer.
- Éric Crambes est satisfait de cette avancée.

5.- Dotation en équipements des Présidents de CTR : partenariat Scubapro (Grégory Poirier)

- Grégory Poirier et deux présidents de CTR ont renoncé à leur dotation.
- Nous n'aurons pas la possibilité d'équiper nos référents nationaux cette année.
- Grégory Poirier insiste sur la nécessité pour les présidents de CTR qui ont accepté la dotation Scubapro d'utiliser effectivement ces équipements pendant les stages et examens MF2 s'ils veulent pouvoir continuer à en bénéficier. Ils se doivent de porter la marque.

6.- Site de la CTN : <https://plongee.ffessm.fr> (Philippe Martinod)

- Grégory Poirier a créé une page CTN sur Facebook.
- Philippe Martinod s'est attelé à la refonte du site de la CTN sur celui de la FFESSM. Il rappelle que le site et la page Facebook ont des visées différentes. Il fait une présentation du nouveau site et de plusieurs items du travail conséquent qu'il a déjà réalisé. Il demande aux présidents de CTR et aux référents de lui fournir une adresse Gmail afin de pouvoir partager leurs activités sur l'agenda Google, et de lui fournir des supports sur différentes thématiques (anat-physio, matériel, etc.)
Il recherche des personnes disponibles pour construire une maquette sur le parcours du plongeur avec organigramme et fiche d'identité. Ceux qui souhaitent travailler sur ce projet doivent se mettre en relation avec lui. Il faut, pour cela, mettre en place un groupe de travail.

7.- Projets CTN à court et moyen termes

- **Relecture du MFT (partie plongeur) :**

Laurent Marcoux indique qu'une première série de corrections effectuée par Guy Zonberg a été envoyée à Albane. Dès que les CF corrigés seront en ligne, Hervé Cordier sera chargé de mettre en place des groupes de travail pour corriger les éventuelles incohérences et oublis dans la partie plongeur du MFT.

- **Cursus INS :**

Grégory Poirier demande à Hervé Cordier de mettre en place un groupe de travail pour finaliser le cursus INS.

- **Allègement du contenu théorique du GP :**

Le sujet avait déjà été évoqué comme lors de la mandature précédente. Franck Pécoil a choisi ce sujet comme mémoire pour l'INS. Il devra travailler en étroite collaboration avec d'autres IN.

- **Création d'un cursus fédéral de type « Gas Blender »**

Laurent Cauchois a choisi ce sujet comme mémoire pour l'INS. Il est demandé à Jean-Pierre Montseny de travailler avec lui. Marc Damestoy fait remarquer qu'un travail sur ce sujet a déjà été effectué dans son comité et qu'il pourra le mettre à disposition de la CTN.

- **Prochain sujet de production pour de futurs INS :**

Une liste de sujets sera établie pour les futurs INS afin d'être utiles et utilisables pour la CTN.
Ex. proposer la création de supports pédagogiques

- **Intégration des moniteurs RSTC :**

Transmettre le travail d'Hervé Cordier aux présidents de CTR pour la prochaine CTN.

• **Intégration des plongeurs professionnels :**

la Gendarmerie Nationale a mis en place un nouveau cursus proche du nôtre. Grégory Poirier est en relation avec eux.

Il est demandé à H. Cordier, délégué du collège, de faire rapidement plusieurs propositions pour l'évolution du collège des instructeurs nationaux.

8.- Réflexion sur l'abandon des stages initiaux MF2 nationaux au profit des stages initiaux MF2 régionaux (Grégory Poirier)

Sous la mandature précédente, un cahier des charges a été réalisé et adopté à l'unanimité des présidents de CTR, mais le CDN ne l'avait pas validé. Grégory Poirier représentera ce projet au prochain CDN.

9.- Prise en compte de la note du mannequin de l'examen Guide de Palanquée de l'ANMP pour l'examen d'initiateur de la FFESSM (Grégory Poirier)

- Grégory Poirier a été sollicité à ce sujet par le Secrétaire Général de l'ANMP.
- Un long débat s'engage : il semble que beaucoup de futurs Guide de Palanquée se dirigent vers l'ANMP où les conditions de formation et de certification sont réputées plus simples.
- Il est proposé d'accepter de prendre en compte cette note à titre expérimental pendant une durée d'un an à condition que l'ANMP :
 - certifie que l'épreuve du mannequin est réalisée par l'ANMP dans les mêmes conditions qu'à la FFESSM,
 - s'engage à fournir une attestation authentifiant la note obtenue par le candidat.

Contre (369 voix) : Centre, BFC, IDF et Martinique-Guyane.

Abstention (62 voix) : Normandie

Résolution adoptée à 987 voix

10. Accessibilité au module 6 20 m pour les GP de l'ANMP (Grégory Poirier)

- Grégory Poirier rappelle que le module 20 40 m est déjà accessible.
- Un long débat s'engage. Plusieurs réflexions ressortent :
 - risques accrus de concurrence,
 - donne accès aux filières professionnelles et la FFESSM n'est plus qu'un faire-valoir
 - Pourquoi l'accès au module 20 40 m a-t-il été concédé contre l'avis de la CTN précédente ?

Résolution rejetée à l'unanimité des CTR présentes et représentées

Après discussion, à la demande des CTR, Grégory Poirier demandera au CDN le retrait de l'accessibilité au module 20 40 m.

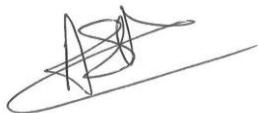
11. Besoins en poste d'INS pour 2021 (Grégory Poirier)

- Le CDN demande que la priorité soit accordée à la féminisation et au rajeunissement.
- Les régions doivent favoriser le recrutement d'IRS répondant à ces profils.
- Un tour de table des présidents de CTR est réalisé :
 - Bretagne-Pays de la Loire : 1 candidature féminine et jeune.
 - Grand Est : 1 candidature féminine et jeune.
 - Île-de-France : 1 candidature féminine et jeune.
 - Nouvelle-Aquitaine : 1 candidature jeune
 - Sud : 1 candidature jeune.

Prochaine CTN : Samedi 18 septembre 2021 à Marseille

La secrétaire de la CTN

Anne-Solange DESSERTINE



Le Président de la CTN

Grégory POIRIER

